

## **La Fédération de snooker porte l'affaire devant le Conseil d'État**

La fermeture forcée des salles de snooker est tout aussi disproportionnée que celle des maisons de la culture et des cinémas.

La semaine dernière, la Fédération belge de billard et de snooker (BBSA) a annoncé qu'elle irait devant le Conseil d'État si la fermeture imposée des magasins de snooker n'était pas annulée. Hier, ils ont joint le geste à la parole. Dans l'extrême urgence, une pétition a été soumise.

Le secrétaire du BBSA, Georges Lefèvre, explique : "Nous avons espéré que nos nombreux courriers aux cabinets et nos déclarations dans la presse inciteraient les ministres compétents à reconsidérer l'interdiction ou du moins à prévoir des consultations avec notre secteur. Comme cela ne s'est pas produit, nous n'avons pas vu d'autre option que de contester légalement la fermeture forcée. Nous avons maintenant franchi cette étape. "

Toutefois, le BBSA garde l'espoir qu'une autre voie reste possible. Georges Lefèvre, secrétaire du BBSA, a déclaré : "En attendant, nous réitérons notre appel au Comité consultatif, qui se réunira à nouveau jeudi, pour entamer un dialogue. La fermeture infondée des maisons de la culture et des cinémas a été rectifiée et remplacée par un ensemble de mesures de sécurité réalisables. Nous sommes prêts à élaborer un paquet similaire si, avec les ministres compétents, nous pouvons contribuer à éviter une bataille de procédure et donner à nos clubs de snooker, à leurs joueurs et aux arbitres une lueur d'espoir bien nécessaire pour le Nouvel An."

L'ASBL BBSA, qui a introduit la plainte avec deux joueurs, compte 55 clubs de snooker affiliés et 1 562 joueurs de snooker affiliés, répartis dans toute la Belgique.

### **L'allégation en résumé**

La demande complète comprend 28 pages, expliquant en détail pourquoi la fermeture forcée des salles de snooker est disproportionnée, injuste et discriminatoire.

Certains des éléments clés cités :

- Aucun des avis du GEMS ne suggère la fermeture comme une mesure qui serait imposée par un besoin épidémiologique. En d'autres termes, les experts n'ont pas recommandé la fermeture. Dans le cas des maisons de la culture, c'est la principale raison pour laquelle le Conseil d'État a annulé la fermeture. Cela ne s'est pas (encore) produit pour les salles de snooker, bien qu'elles soient exactement dans la même situation. De plus, en agissant ainsi, le gouvernement viole sa propre loi sur les pandémies.
- Le snooker est une activité sportive reconnue en Belgique, au même titre que le football, le basket-ball et tous les autres sports. Le BBSA, par exemple, est reconnu par le Comité Olympique Belge. Il est donc incompréhensible que les sports de contact soient autorisés à se poursuivre mais que le snooker soit interdit, alors que dans le snooker, la distanciation sociale fait automatiquement partie du sport.
- La décision du Comité consultatif a complètement ignoré les mesures de sécurité qui s'appliquent au snooker. Par exemple, le snooker se pratique depuis des mois avec des

masques buccaux, non seulement pour se déplacer vers et depuis la table, mais aussi pour jouer.

Autre exemple : au snooker, le CST est systématiquement contrôlé. Toute personne ne possédant pas de CST verte ne sera pas autorisée à participer aux compétitions de snooker et ne sera même pas autorisée à entrer dans la salle de snooker. Au snooker, l'heure de fermeture de 23h est également respectée.

Vous pouvez donc affirmer sans crainte que le snooker a l'un des régimes de sécurité les plus stricts de tous les sports en salle. Le fait que le snooker doive s'arrêter alors que de nombreux autres sports en salle peuvent continuer est une inégalité manifeste.

- La motivation donnée pour cette fermeture forcée montre à quel point le Comité consultatif ne connaît pas le snooker. Par exemple, la motivation indique que le fait de crier fort entraîne un risque plus élevé de propagation des aérosols. Ce faisant, le Comité consultatif fait tout d'abord abstraction du fait que le snooker se joue systématiquement avec des masques buccaux. Deuxièmement, le snooker est un sport de concentration. Crier fort n'est donc pas seulement indésirable, mais même interdit. La BBSA, le World Snooker, ... les règlements s'en chargent.
- Le Comité consultatif rate également la cible dans de nombreux autres domaines. Il est dit que, souvent, "le matériel circule". Cependant, chaque joueur de snooker joue avec sa propre queue de billard. Aucun matériel n'est "passé" dans le snooker.

Ce qui n'a pas non plus été pris en compte, c'est que les salles de snooker ont une grande surface. Ceci est uniquement dû à la taille des tables (3,7m x 1,7m chacune). Par conséquent, la distanciation sociale, la ventilation, ... peuvent facilement être garanties dans une salle de snooker, certainement en comparaison avec les établissements de restauration pure, qui sont autorisés à rester ouverts.

Sur la base de ces arguments et de bien d'autres, le BBSA conteste désormais juridiquement la fermeture forcée. Ce faisant, nous envoyons surtout un signal au Comité consultatif dans la perspective de jeudi prochain : reconsidérez la situation avant que les dommages causés ne s'aggravent !

En effet, les mesures de soutien disponibles sont très limitées, ce qui signifie que les propriétaires de salles de snooker sont encore plus durement touchés cette fois-ci que lors des précédents lockdowns. Ceci alors que l'impact n'a certainement pas encore été absorbé, au contraire !

En conclusion, le BBSA est convaincu qu'il existe d'autres moyens de faire face à la crise actuelle de la couronne. Le sport du snooker a toujours voulu assumer cette responsabilité et est prêt à le faire à nouveau. Il devrait vraiment être possible de trouver une autre approche. Nous sommes convaincus que notre sport garantit un haut niveau de sécurité et nous sommes tout à fait disposés à examiner comment nous pouvons l'élever encore plus haut. Par exemple, il ne serait pas difficile pour notre sport de passer immédiatement à une politique 1G. Nous contrôlons déjà la CST de manière cohérente ; être plus strict n'est vraiment pas un problème.

L'action en justice est un dernier recours, mais un recours que nous ne pouvons plus éviter. Le BBSA est convaincu des arguments qu'il avance dans sa réclamation mais veut aussi continuer à appeler au dialogue. Il en va de l'intérêt de ses clubs et de ses joueurs, qui se consacrent corps et âme à notre beau sport, un atout important dans une période déchirante pour tous.